

OBJECTIF PRINCIPAL SCOPE 1 ET 2

Canon a pour objectif d'émettre 37,9 % de CO₂ en moins d'ici 2030 par rapport à 2023.

Cet objectif est absolu et détermine en accord avec le SBTi.

Sous-objectifs

SOUS-OBJECTIFS		
	OBJECTIF	ÉTRANGER
Champ d'application 1	50%	N/A
Champ d'application 2	49%	N/A
Voyages d'affaires	Aucun objectif quantitatif de réduction n'a encore été calculé	N/A
Électricité verte	Pleine utilisation de l'électricité verte	N/A
Combustibles alternatifs	Flotte entièrement électrique	24 % d'électricité d'ici à 2023